

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25/05/2021

Etaient présents : Christine ALBA, Gisèle CHEVALLIER, Yves DELLAC, Jacques LARIGALDIE, Patrick LAUMOND, Pauline LAUZUR, Laurent MARTIN, Gilberte RIALLAND

Était absent(s) et excusé(s) :

Jérôme DUCAMUS (procuration donnée à Christine ALBA),
Marc MORAND (procuration donnée à Patrick LAUMOND)

Points I-II-III-IV-V/ Comptes Administratifs, affectations de résultats et Budget Primitif de la M14

Ces documents budgétaires avaient déjà fait l'objet d'un vote du Conseil dans la séance du 12/04/2021.

Une erreur matérielle sur les signatures, nous conduit à soumettre à nouveau ces documents au vote du Conseil.

Conformément aux textes, le Maire n'a pas pris part au vote des deux Comptes Administratifs.

Vote : adoptés à l'unanimité.

VI/ Déclassement portion chemin communal

Le Maire informe le Conseil :

Vu la demande écrite du 07/05/2021 de M. et Mme BOUCAUT, reçue en mairie, qui constate la situation anormale du tracé de voirie communale au droit de leur propriété. Il s'agit d'une enclave de la voie communale d'une superficie de 82 M² incluse dans leur terrasse qui constitue actuellement un cheminement d'accès jusqu'à la porte des propriétaires,

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L141-3 et suivants,

Vu les articles L2241-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141- et suivants,

Considérant qu'il convient de déclasser une partie de la voirie en vue de la reclasser dans le domaine privé communal préalablement à une cession,

Vu les plans présentés en séance et joints à la présente délibération,

Compte Rendu Conseil Municipal du 25/05/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet de déclassement du domaine public communal, conformément aux plans joints à la présente délibération.

VII/ Echafaudage communal

Le Maire rappelle au Conseil que la commune possède un échafaudage qu'elle prête aux particuliers du village si les services communaux n'en ont pas l'utilité. Cet échafaudage ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, une décharge sera établie et soumise à la signature des utilisateurs à chaque prêt.

Vote : Adopté à l'unanimité.

VIII/ Demande subvention Jeun'actions

Une jeune habitante du village, Margot DELMAS, a déposé un dossier dans lequel figure un projet de mission humanitaire en Moldavie. Après étude du dossier, et considérant qu'il s'agit d'un projet innovant et intéressant, le Conseil décide de le soutenir en versant une subvention de 100€ à l'association Jeun'actions.

Vote : adopté à l'unanimité.

IX/ Désignation d'un représentant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Impôts (article 1609 nonies C),
Vu la délibération n° 075/2020 du Conseil Communautaire du Grand-Figeac en date du 23 juillet 2020,
La CLECT a pour mission d'évaluer les charges et les ressources transférées à la suite d'un transfert ou d'une restitution de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle est créée par l'organe délibérant de la Communauté qui en détermine la composition à la majorité des deux-tiers. Elle est composée des membres des Conseils municipaux des Communes concernées et chaque Conseil municipal dispose au moins d'un représentant.

Afin d'assurer une bonne cohérence des travaux, il est proposé aux conseils municipaux de désigner au sein de la CLECT les conseillers siégeant au Conseil Communautaire, à savoir pour notre commune : M. LAUMOND Patrick.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de décide à l'unanimité de désigner :

Compte Rendu Conseil Municipal du 25/05/2021

- M. LAUMOND Patrick.

X/ Affaires diverses

- 1/ Le Conseil remercie Pauline, Jérôme, Gisèle et les enfants pour le fleurissement du village.
- 2/ M. LARIGALDIE informe le Conseil de l'organisation de réunions dans les prochaines semaines avec les habitants des écarts pour décider du nom des rues. Il s'agit du dossier conduit avec Mme ALBA sur l'adressage.
- 3/ M. LAUMOND va organiser la tenue des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 Juin prochain.
- 4/ Le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier envoyé par M. CHANTREAU Jean François. Dans ce courrier, ce dernier remercie le Conseil pour le travail réalisé sur le mur d'enceinte.
- 5/ M. DUCAMUS rappelle que le chantier participatif pour l'ouverture d'un nouveau chemin se tiendra le : 29 Mai prochain.

Fin de la séance à 22h45.